Avoir l'esprit de famille, c'est aussi être...

SOLIDAIRE

La France Mutualiste a signé un partenariat pour 3 ans avec AU-DELA DE NOS HANDICAPS pour favoriser la réinsertion sociale des personnes handicapées de la Défense ou du monde civil.

ENGAGÉE

La France Mutualiste soutient MÉCÉNAT CHIRURGIE CARDIAQUE qui a déjà sauvé la vie de trois enfants atteints de malformations cardiaques dans le monde.

SINCÈRE

La France Mutualiste fonctionne sur la base de volontariat avec ses 51 comités mutualistes qui poursuivent des actions altruistes et de solidarité sociale.

BIENVEILLANTE

La France Mutualiste vous assure un accompagnement personnalisé. Votre conseiller se déplace chez vous si nécessaire pour vous apporter son expertise.

RASSURANTE

Actépargne2 est primé[1] « sécurisant » par les Dossiers de l'Épargne depuis plusieurs années.
Son offre de fonds diversifiée est régulièrement appréciée pour sa performance par la presse financière et obtient aussi de bonnes notations de Quantalys, société d'analyse et de comparaison de fonds d'investissement.

Les fonds ECOFI Enjeux Futurs et OFI RS European Growth Climate Change sont récompensés par le Label d'État ISR (Investissements Socialement Responsables).

LES DOSSIERS DE L'ÉPARGNE – LABEL EXCELLENCE 2019 – ACTÉPARGNE 2 – LA FRANCE MUTUALISTE

Label ISR

(1) Contrat régulièrement analysé et distingué par des experts indépendants (goodvalueformoney.eu, assurance-vie.lesdossiers.com) et un jury de professionnels (lerevenu.com).

NOS SOLUTIONS D'ASSURANCE VIE POUR CHACUN :

Actépargne2_actif

Actépargne2_jeune

Actépargne2_sénior

Actépargne2_protégé

Nos conseillers sont à votre disposition pour toute question : 01 40 53 78 00

Tampon de votre commercial

Tour Pacific, 11-13 cours Valmy
92977 Paris La Défense Cedex

Rejoignez-nous !

@francemutualist

Les héros du quotidien par La France Mutualiste

La France Mutualiste

La France Mutualiste | Tour Pacific, 11-13 cours Valmy | 92977 Paris La Défense Cedex | T. 01 40 53 78 00
Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le N° SIREN 775 691 132.

lafrancemutualiste.fr

L'assurance d'un esprit de famille — la France Mutualiste

Actépargne2_protégé

L'assurance vie qui aide les personnes en situation de handicap ou de dépendance.

Vous apporter une vraie sécurité, c'est aussi ça l'esprit de famille.

NOTRE PRODUIT

Une assurance vie sans risque pour les personnes les plus vulnérables.

SES AVANTAGES CLÉS

Un investissement sécurisé, axé sur l'épargne et la prévoyance.

VOS OBJECTIFS

Assurer une certaine tranquillité d'esprit pour vous et votre entourage.

L'assurance d'un esprit de famille — la France Mutualiste

Actépargne2_protégé

Nous nous adaptons à votre situation. Vous allégez votre quotidien.

Vous êtes en situation de vulnérabilité : sous tutelle, curatelle ou éligible à l'épargne handicap ? Vous souhaitez soulager vos proches et voir l'avenir en toute sérénité ? Avec notre contrat, vous bénéficiez d'avantages et disposez d'une épargne qui s'adapte à vous, à vos besoins, à vos projets.

TOUS VOS AVANTAGES :

- **Une assurance-vie simplement accessible.**
  Un contrat accessible avec un versement initial de 300€. Des versements libres, peu élevés et flexibles dans la périodicité : 30 € /mois ou 50 € /trimestre ou semestre.
- **Une épargne disponible à tout moment.**
  Vous vous constituez une réserve d'argent en effectuant des versements ponctuels ou programmés, chaque mois, ou chaque trimestre (ou selon tout autre échéancier).
  Tous les mois, votre capital portera des intérêts et se valorisera en restant toujours disponible. Si vous avez déjà un capital que vous souhaitez préserver ou faire fructifier comme des indemnités versées à la suite d'un accident, ou des dédommagements, voici une solution idéale.
- **Une gestion sure et certaine, à 100 % accompagnée par des experts.**
  Votre argent sera 100 % investi dans des fonds en euros et bénéficiera d'une gestion profilée sécuritaire, sans aucun risque, en accord avec les décisions de justices.
  Dans le cadre de tutelle ou de curatelle, c'est tout naturel.
- **Une fiscalité allégée épargne handicap.**
  En plus de la fiscalité avantageuse de l'assurance vie, vos versements effectués donnent droit à une réduction d'impôt pour le foyer fiscal.
  Le plafond varie selon le nombre de personnes à charge au sein de votre foyer.
- **Une garantie sérénité.**
  Lors d'un contrat d'infirmité qui vous empêche de travailler, vous bénéficiez d'une garantie de votre capital ou de votre rente viagère, pour faire face aux difficultés financières et compenser les faibles allocations.
- **Des rentes fixes et régulières connues à l'avance.**
  Au terme du contrat, vous bénéficierez de rentes viagères qui vous seront versées périodiquement chaque mois, chaque trimestre ou chaque année, jusqu'à la fin de votre vie.
  Vous pourrez choisir dès la sixième année ou plus tard plusieurs options : rentes viagères réversibles ou non, viagères à annuités garanties ou à annuités certaines.
  En cas de décès, la clause de reversion prévue au contrat reverse votre rente viagère à une tierce personne de votre choix jusqu'à son décès, votre conjoint par exemple.
  Vous pourrez aussi opter pour des retraits programmés.
  Vous pourrez également proroger votre contrat, en prolongeant vos versements.

Nous sécurisons votre épargne. Vous investissez en toute sécurité.

Vous n'êtes pas expert en finance? Vous avez besoin d'une assistance pour gérer au quotidien? Sachez qu'avec Actépargne2 protégé, vous bénéficiez d'une formule ultra sure et que vos avoirs ne peuvent pas être investis en unités de compte, sauf accord du juge. Vous accédez au meilleur de l'épargne, en bénéficiant de la gestion profilée sécuritaire de nos experts. Un mode de gestion particulièrement adaptée quand on ne peut prendre aucun risque. Epargnez, vous êtes en confiance.*

RENDEMENT DU FONDS EN EUROS
à hauteur de **2,01 %** en 2018***

LA GESTION PROFILÉE SÉCURITAIRE : LE MEILLEUR DANS VOTRE SITUATION.

Votre handicap ou votre dépendance vous placent automatiquement dans le cadre de la gestion profilée sécuritaire. Pour choisir l'un de nos trois autres profils d'investisseur, prudent, équilibre ou dynamique, et bénéficier d'investissements en Unités de Compte, il vous faut l'autorisation du juge. Car ces formules sont plus risquées et soumises aux fluctuations du marché.

PROFIL SÉCURITAIRE

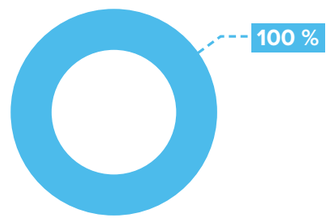

** La valeur des unités de compte n'est pas garantie, mais sujette à des fluctuations à la hausse et à la baisse dépendant des marchés financiers, et comporte un risque en capital.*

**** Brut de prélèvements fiscaux et sociaux et net de frais de gestion du contrat. Hors frais sur versement prévus au contrat. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.*

Une rassurante solution en cas de tutelle ou curatelle
Vos avoirs faisant l'objet d'une mesure de protection juridique ne peuvent pas être investis sur des Unités de compte.

Si vous avez plus de 18 ans, votre épargne est garantie car soumise à des contrôles pour qu'aucun arbitrage ne soit effectué sur des Unités de Compte qui génèrent plus de risques.

Des fonds investis en Euros uniquement
Sans action du conseiller ou du gestionnaire, dès lors que vous êtes identifié comme étant un majeur protégé, les fonds investis à l'adhésion ou en cours de vie du contrat seront automatiquement et obligatoirement investis sur le fonds en euros. L'adhésion est automatiquement réalisée avec un profil sécuritaire de la gestion profilée. L'arbitrage des fonds vers des unités de compte* ne sera pas possible en cours de vie du contrat.